

*Le Premier Ministre*

30 JUIL. 2008

Paris, le

*Cher Hubert,*

*Monsieur Dominique LE MENER, Député de la Sarthe, n'a pas manqué de me transmettre ton nouveau courrier relatif à l'avenir de la profession d'huissier de justice.*

*Comme je te l'indiquais le 7 mars dernier, le Gouvernement a engagé des concertations visant à mener une révision des réglementations en vigueur, en vue d'assurer leur ouverture et leur dynamisme, dans le respect des intérêts des consommateurs et, plus précisément concernant les professions juridiques, des justiciables.*

*Ayant pris connaissance avec la plus grande attention de tes préoccupations, j'ai immédiatement saisi Madame Rachida DATI, Gardes des Sceaux, Ministre de la Justice, afin de lui faire part de ta démarche et en lui demandant de t'apporter toutes les précisions utiles sur ce sujet.*

*Demeurant à ton écoute, je te prie de croire, Cher Hubert, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

*Dei ty*

*Fillon, fl*

François FILLON

*Monsieur Hubert DEGAN  
Président Fondateur du CSREP  
18, rue du Bosquet  
72000 LE MANS*

Références à rappeler : CAB-AL/EC-A041334.31